

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

2025

© Julien Bergeaud

© JULIEN BERGEAUD

**UNION REGIONALE
HABITAT JEUNES
OCCITANIE**

PREAMBULE

L'année 2025, pour l'Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie comme pour de très nombreuses associations, a été marquée par la fragilisation de notre modèle économique. Poursuite de la baisse des financements publics, instabilité politique, perspective des élections municipales ont notamment eu des conséquences sur l'une de nos activités majeures qu'est l'ingénierie territoriale. Notre participation renforcée aux différentes instances associatives et territoriales en lien avec le logement/hébergement et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes assure cependant la reconnaissance de nos actions et de notre expertise en faveur des jeunes. Ainsi, l'URHAJ a poursuivi et consolidé les actions de représentation et de plaidoyer pour une meilleure prise en compte des jeunes dans la mise en œuvre et l'élaboration des politiques publiques, mais également de valorisation du réseau Habitat Jeunes.

2025 a également été marquée par une veille toujours plus importante et des réponses à de nombreux appels à projets avec, malheureusement, un certain nombre de réponses négatives compte tenu de la baisse des subventions publiques. Cependant, cela n'a aucunement entaché nos actions de soutien et d'appui aux associations Habitat Jeunes. L'URHAJ mobilise d'importants moyens afin de répondre, notamment, aux besoins des équipes socioéducatives dans leurs missions d'accompagnement des jeunes, toujours plus nombreux à se tourner vers le réseau Habitat Jeunes.

Leurs difficultés à trouver un logement, un hébergement, à disposer de ressources dignes de ce nom, leurs difficultés en termes de santé, et notamment de santé mentale, la précarisation de l'emploi... les raisons sont nombreuses à expliquer l'augmentation massive des demandes de logement et, par conséquent, la saturation du réseau Habitat Jeunes. La mobilisation de moyens et le développement de solutions afin de répondre à ces problématiques a constitué un axe majeur du travail de l'URHAJ en 2025.

L'enjeu a été, et reste, de faire réseau en renforçant les liens avec les autres URHAJ, avec l'UNHAJ, afin de trouver, ensemble, des solutions pour que les associations Habitat Jeunes continuent à se développer, à remplir leurs missions d'accompagnement face à des besoins toujours plus importants, et à assurer la pérennité du modèle économique des URHAJ.

L'enjeu est aussi de renforcer encore les liens avec les acteurs des territoires, avec les associations, pour réaffirmer l'importance du logement et de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, et le rôle fondamental des têtes de réseau régionales. Face à la situation inédite que les associations connaissent aujourd'hui il est essentiel de faire réseau pour apporter une réponse à la fois globale et adaptée à chaque territoire et continuer à développer et faire connaître le rôle essentiel du réseau Habitat Jeunes. C'est ce que l'URHAJ a fait en 2025, et continuera de faire en 2026.

L'équipe de l'URHAJ en 2025

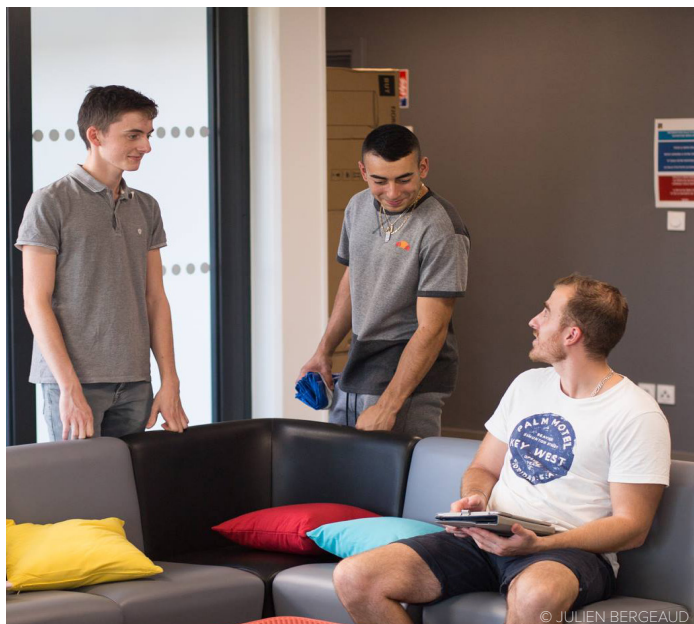
- Emilie Taberly, Déléguée régionale
- Céline Compère, Assistante de direction et communication
- Hélène Chapuis, Chargée de développement
- Laura Boubon, Chargée de mission habitat
- Romain Méjean, Chargé de mission habitat

Les membres du bureau de l'URHAJ en 2025

- Michel Roques, Président
- Dominique Simon, Vice-présidente
- Michel Andrieu, Vice-président
- Jean Chabaud, Trésorier
- Dalida Bendadda, Membre
- Alain Galy, Membre
- Jean-Marc Inisan, Membre
- Hervé Masse, Membre
- Jean-Marie Rataille, Membre
- Michel Teillol, Membre

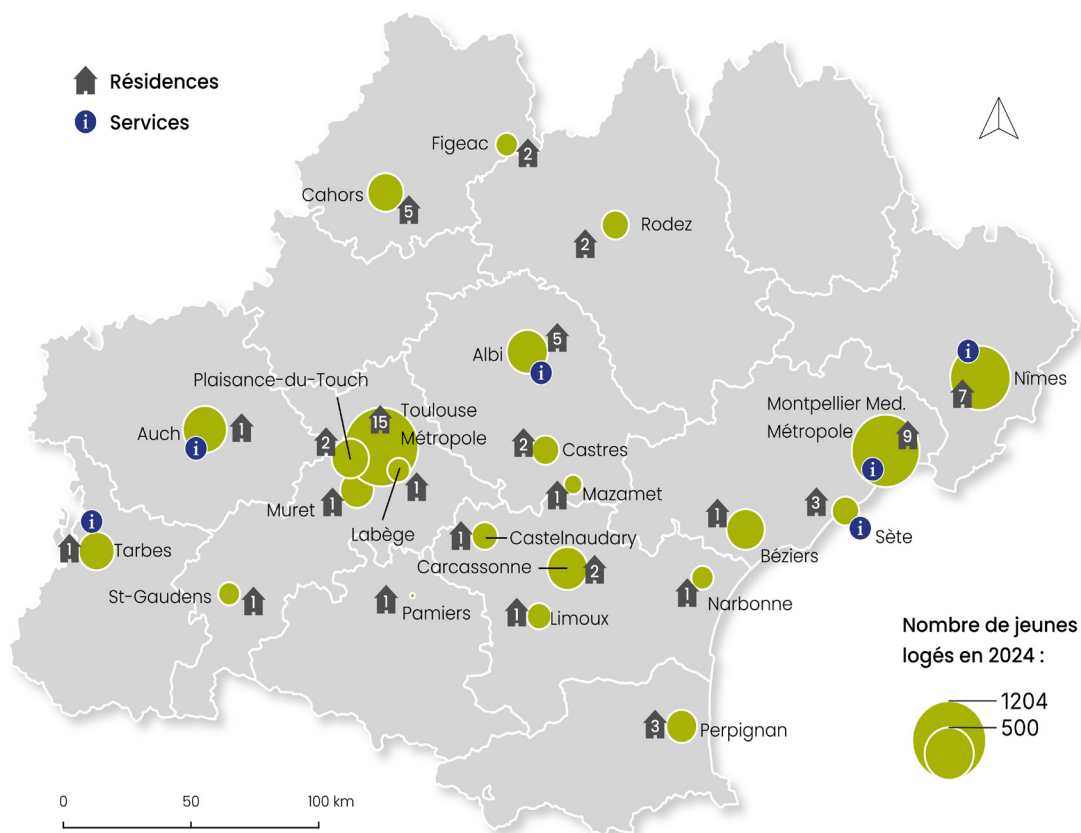


HABITAT JEUNES OCCITANIE EN 2025



GRANDS CHIFFRES

- 69 résidences Habitat Jeunes
- 7 services logement
- 3 081 logements
- 7 136 jeunes logés
- 94% de taux d'occupation
- 13 mois de durée de séjour en moyenne
- 21% de demandes de logement abouties



PLAIDOYER ET COMMUNICATION



© HAJA

LES ACTEURS QUI NOUS SOUTIENNENT

La représentation nécessite de mobiliser les acteurs partenaires et financeurs tels que les CAF, la DRAJES, et la Région Occitanie.

LA REPRESENTATION ET LES PARTENARIATS

La participation aux **INSTANCES...**

Logement et aménagement du territoire

- Comité consultatif du pacte des solidarités
- Comité Régional Logement Jeunes (CRLJ)
- Commission appels à projets FJT
- Comité de mission ALTEAL
- CESER
- Séminaire sur les politiques locales de l'Habitat organisé par la DREAL
- Rendez-vous Habitat à Toulouse
- Evènements de la POS Occitanie : nouveaux QPV et trajectoires résidentielles en Occitanie
- Suivi du plan Habitat de la DREAL Occitanie
- CRHH

Précarité et hébergement

- Comités d'hébergement départementaux d'orientation pour l'hébergement et le logement
- Fondation pour le logement des défavorisés : rapport sur l'état du mal logement en France et éclairage régional
- Pacte du pouvoir de vivre
- Commission départementale du Tarn d'accès à l'autonomie des jeunes de l'ASE
- CA CREAI-ORS

Accueil des jeunes en formation et insertion professionnelle

- Conseil d'administration CRIJ
- AG ARML
- Evènement FFB : Occitanie Terre de bâtisseurs
- AG FFB

ESS et vie associative

- HEXOPEE : collège régional
- UDES : mandataire d'HEXOPEE à l'Union des Employeurs de l'ESS
- LMAO : Conseil d'Administration et bureau
- CRAJEP : Conseil d'Administration et bureau / conférences sur divers thématiques
- Collège régional FONJEP
- Crédit Coopératif

ZOOM INSTANCES

Le SEMINAIRE DREAL sur les politiques locales de l'Habitat



En juin 2025, la DREAL Occitanie a organisé un séminaire dédié aux politiques locales de l'Habitat. L'URHAJ a témoigné sous forme d'une "bibliothèque vivante" de l'enjeu du développement de solutions logements jeunes sur tous les territoires aux côtés des autres intervenants de cette journée (EPF, ADIL, HSO, EPCI). Cette initiative, réalisée dans un esprit participatif, a permis de présenter aux collectivités territoriales des actions, des initiatives, des travaux ou encore des réponses développés en faveur du logement sur les territoires.

"Le logement des jeunes, un enjeu pour tous les territoires ?" : l'initiative présentée par l'URHAJ a porté sur l'accompagnement des collectivités dans la prise en compte du besoin en logement jeunes, une

initiative illustrée par l'étude de besoin réalisée sur la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan et sur la présentation du projet de résidence Habitat Jeunes qui en a découlé. Ce témoignage a permis, à la fois, de mettre en exergue l'importance de réaliser des études de besoin sur tous les territoires, y compris les plus ruraux, et de présenter la diversité des solutions qui peuvent être déployées sur un territoire en matière de logement et d'accompagnement vers le logement des moins de 30 ans.

L'ensemble des initiatives, présentées le 24 juin 2025 à Castelnaudary, lors de ce séminaire, servira de base de réflexion aux prochaines politiques locales de l'Habitat en Occitanie.

ZOOM INSTANCES

La JOURNEE REGIONALE du Pacte du Pouvoir de Vivre



"Nous sommes ici aujourd'hui dans le cadre d'une dynamique nationale qui rassemble : le Pacte du Pouvoir de Vivre qui réunit désormais plus de 60 organisations – du monde syndical, associatif, mutualiste, de l'économie sociale et solidaire – autour d'un objectif commun : mettre la justice sociale et écologique au cœur des politiques publiques, pour permettre à chacun et chacune de vivre dignement, en lien avec les autres et avec son environnement. Le Pacte porte ainsi 90 propositions, fondées sur des valeurs de solidarité, de démocratie, et d'écologie." C'est par ces mots que l'URHAJ (membre du collectif) a ouvert la première rencontre régionale portée par le collectif régional du Pacte du Pouvoir de Vivre (PPV) le 2 juillet 2025

Près de 60 participants (acteurs associatifs, syndicaux, mutualistes, institutionnels et citoyens) engagés dans la transition sociale et écologique des territoires se sont réunis au Conseil Départemental de l'Aude, pour partager, débattre, et continuer à construire ensemble

des réponses concrètes pour améliorer le pouvoir de vivre de toutes et tous. A la table ronde, qui a permis d'aborder les interconnexions entre réchauffement climatique, santé, alimentation, accès à l'eau et pauvreté, ont succédé, l'après-midi, des groupes de travail où les participants ont partagé constats, besoins, initiatives locales et leviers à mobiliser pour faire vivre les propositions du PPV à l'échelle régionale.

Plusieurs préoccupations fortes ont été soulevées, comme le démantèlement du tissu associatif, la précarité administrative persistante, l'isolement croissant en zones rurales, et le manque de services publics de proximité. Des priorités ont ainsi émergé pour renforcer le PPV sur les territoires, telles que la nécessité de développer des outils partagés, de repolitiser le débat public à partir des constats de terrain, et de mieux articuler les niveaux local, régional et national dans les revendications du Pacte.

ZOOM INSTANCES CESER



Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional est l'assemblée consultative qui représente les forces vives de la Région auprès du Conseil Régional.

Il est composé de 170 conseillers répartis dans 4 collèges : les représentants des entreprises, les représentants des organisations syndicales de salariés, les représentants des associations et les personnes qualifiées.

Cette année encore, la Déléguée de l'URHAJ, représente le mouvement associatif Occitanie au CESER. Pour rappel, elle siège à deux commissions de travail : la commission 1 « aménagement du territoire,

politiques environnementales et énergétiques, transport, infrastructures, numériques et logement » et la commission 5 « éducation, formation, emploi, jeunesse et enjeux de société ». Elle est également membre du bureau de cette instance.

La représentante du mouvement associatif a également participé aux réunions de collège 3 du CESER et du groupe association et territoires. Elle a notamment pu, en 2025, prendre la parole en plénière du CESER au nom du groupe "associations et territoire" afin de mettre en lumière la situation alarmante des associations en région.

ZOOM INSTANCES Le CRLJ



DREAL Occitanie
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Occitanie

Le 16 octobre 2025, la résidence Habitat Jeunes Emile Claparède, à Béziers, a accueilli le Comité Régional du Logement des Jeunes organisé par DREAL et la Région Occitanie le 16 octobre dernier a été organisé à Le comité (dont l'URHAJ est membre) est une instance partenariale, réunissant services de l'État, collectivités, bailleurs sociaux, associations, missions locales, CROUS, banque des territoires, et action logement. Il prend en compte la pluralité des situations du public jeune : étudiants, saisonniers, jeunes travailleurs, sortants de structures d'hébergement.

Cette journée riche en échanges a permis de prendre conscience de la complexité des parcours pour l'accès au logement des jeunes et de l'enjeu de travailler entre structures pour y remédier, chacun à son échelle.

Elle a été notamment l'occasion pour l'URHAJ de présenter le dispositif d'hébergement temporaire chez l'habitant pour les jeunes développé par le réseau Habitat Jeunes. Ont également été présentés le Plan d'action régional en faveur du logement étudiant (région académique et DREAL) et le concept de Résidence à vocation d'Emploi, développée par In'li Sud Ouest. Cette journée a également été l'occasion de travailler en sous-groupe sur le parcours résidentiel de jeunes, et de visiter la résidence Habitat Jeunes Emile Claparède.

ZOOM INSTANCES DECLARATION COMMUNE des acteurs de l'hébergement et du logement en Occitanie



DREAL Occitanie
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Occitanie

Le 27 mars, lors du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement, la FAPIL, la Fondation pour le Logement des Défavorisés, Habitat Social en Occitanie, La Fédération des Acteurs de la Solidarité, l'URIOPSS, l'Unafo et l'URHAJ ont lancé un cri d'alarme sur l'ampleur de la crise du logement et ses conséquences durables sur les conditions de vie des habitants d'Occitanie.

"Dans un contexte où la demande n'a jamais été aussi élevée, où il y a de plus en plus de familles et enfants à la rue, alors que les acteurs se débattent sur le terrain pour continuer à produire des logements

dans un contexte difficile, ce ne sont pas les objectifs de programmation qu'il faut revoir à la baisse, ce sont les moyens pour les atteindre qu'il faut développer !" Cette déclaration commune inédite rappelle l'urgence de prévenir les conséquences sociales et économiques d'une crise qui s'aggrave, et dont les premières victimes sont les jeunes, premiers touchés par l'embolisation de l'ensemble de la chaîne de l'offre d'hébergement et de logement adapté.

ZOOM INSTANCES

La MOBILISATION du monde associatif



#ÇaNeTientPlus était le mot d'ordre du samedi 11 octobre 2025, une journée inédite pour les associations, à l'appelle du Mouvement Associatif afin d'alerter les élus et la population sur la situation des associations, confrontées à une crise sans précédent. L'URHAJ s'est associée à cette journée de mobilisation et, plus largement, en tant que membre actif du Mouvement associatif, a contribué à la stratégie de communication et de mobilisation sur l'Occitanie.

Le Mouvement Associatif rappelle qu'en 2024 les associations ont perdu 2,2 milliards d'euros, ce sera 1 milliard de plus si le projet de loi de finances (PLF) 2026

est adopté. Cette "casse associative" va avoir des effets dévastateurs sur la société. Les personnes vulnérables, les personnes en insertion, les familles et les jeunes : des millions de personnes vont être impactées dans leur quotidien par la menace de disparition d'un quart des associations en France, selon une étude réalisée en 2025 par la Fédération des acteurs de la solidarité.

En France, les associations représentent 20 millions de bénévoles, 1,5 million de salariés, 33 millions d'adhérents et 67 millions de personnes bénéficiaires concernées par leurs actions.

Le développement des PARTENARIATS...

L'URHAJ signe avec la DIR PJJ SUD



Le 30 avril dernier, l'URHAJ Occitanie et la Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Sud se retrouvaient à Toulouse pour signer une convention régionale structurante. Une première dont l'objectif est d'affirmer la volonté commune de mieux accompagner les jeunes suivis par la PJJ dans leur accès au logement, à l'autonomie et à l'insertion via le réseau Habitat Jeunes Occitanie. En effet, chaque année, des jeunes pris en charge par les services de la protection judiciaire de la jeunesse bénéficient de l'accueil et du soutien des équipes des structures Habitat Jeunes.

Cette convention vise donc à renforcer et structurer ces coopérations en posant officiellement les bases d'un partenariat régional à la fois cohérent et durable. Concrètement, elle définit trois axes de collaboration prioritaires qui sont de favoriser l'interconnaissance et de partager les pratiques entre professionnels des deux réseaux, de construire des parcours d'accès au logement adaptés pour les jeunes suivis en milieu ouvert, et de renforcer les possibilités d'accueil pour les jeunes sous placement judiciaire.

Cette volonté partagée de créer un cadre conventionnel s'appuie sur des initiatives locales déjà existantes. Des initiatives que cette convention permettra de soutenir et d'encourager en offrant un appui pour développer de nouvelles conventions territoriales au plus près des besoins des jeunes. Ce 30 avril, ce nouveau partenariat entre l'URHAJ Occitanie et la DIRPJJ SUD constitue un engagement fort pour une insertion réussie des jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse.

L'accord cadre URHAJ/ARML



Depuis deux ans, l'Union Régionale Habitat Jeunes et l'Association Régionale des Missions Locales travaillent ensemble sur des thématiques communes. Cette interconnaissance a permis de mettre en exergue la complémentarité de leurs missions et de leur expertise. En 2025, un état des lieux des partenariats locaux a été réalisé et présenté. L'URHAJ est à présent représentée à l'AG de l'ARML. En fin d'année, l'accord cadre était en cours de rédaction, il devrait être signé début 2026.

L'accord cadre a pour objet de proposer un cadre de travail et de collaboration entre les deux parties, afin de faciliter l'accès des jeunes accompagnés par les missions locales à l'offre globale proposée dans les solutions de logement du réseau Habitat Jeunes, et ainsi optimiser leur prise en charge et leur suivi tout au long de leur parcours (résidentiel et d'insertion) dans le réseau. Il permettra de favoriser l'interconnaissance des professionnels et le partage de pratiques et d'expériences, de formaliser des partenariats sur les territoires, et d'appuyer le développement de solutions logement dédiées aux jeunes.

LA COMMUNICATION

La communication **EN LIGNE...**

[LinkedIn](#)

Depuis 2024, l'URHAJ est abonnée à LinkedIn. Une page pro a été créée permettant la publication des actualités et publications de l'Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie ainsi que des posts sur les événements auxquels elle participe. Fin 2025, l'URHAJ compte 650 relations et suit 126 pages : associations Habitat Jeunes, partenaires institutionnels, et structures notamment en lien avec le logement et l'hébergement, l'insertion sociale, la santé, l'éducation populaire...

habitatjeunesoccitanie.org

Principales statistiques de fréquentation du site de janvier à décembre 2025 :

- 35 000 utilisateurs
- Durée d'engagement moyenne par utilisateur : 2mn

Les pages les plus fréquentées :

- Carte des logements
- Liste de logements
- Infos pratiques
- Les résidences de Toulouse Métropole

Les **DOCUMENTS** de communication...

[L'Echo du réseau](#)

Le journal du réseau Habitat Jeunes Occitanie

Destinataires

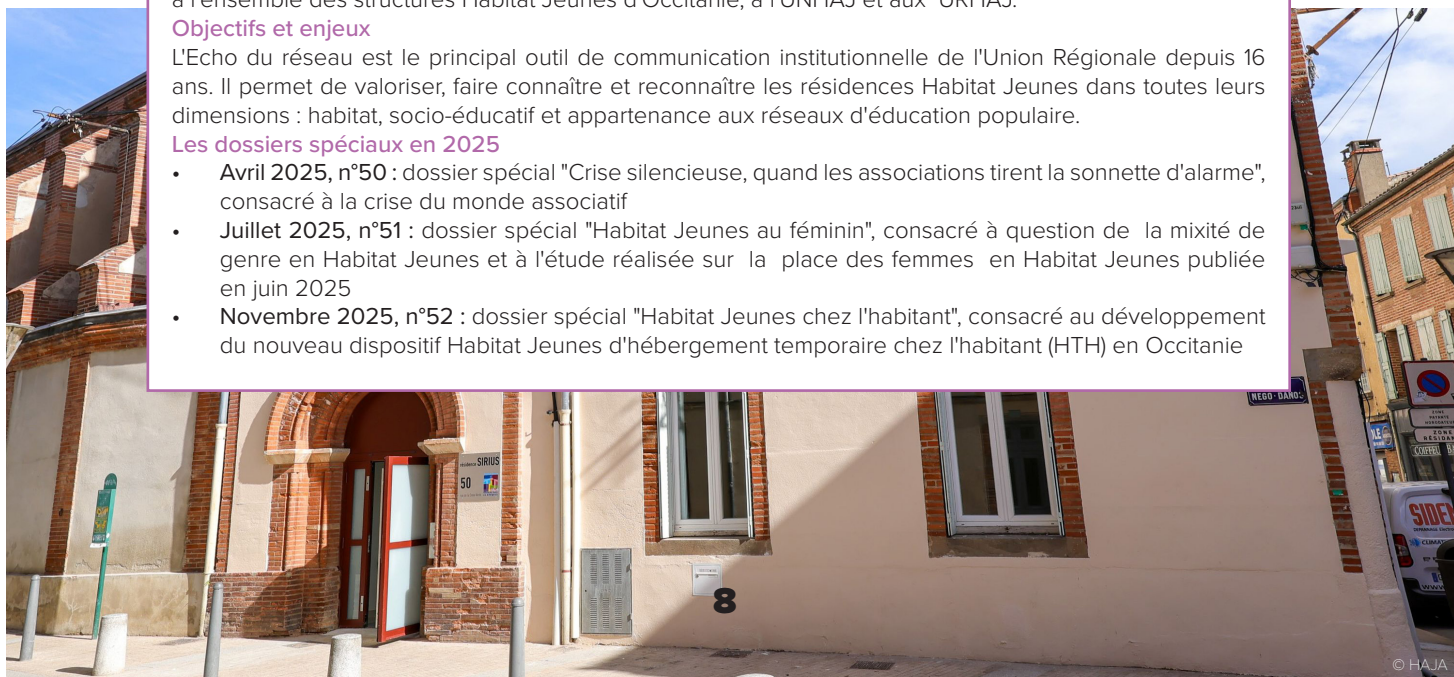
3 numéros ont été distribués à 600 exemplaires à nos partenaires institutionnels, formatifs et associatifs et à l'ensemble des structures Habitat Jeunes d'Occitanie, à l'UNHAJ et aux URHAJ.

Objectifs et enjeux

L'Echo du réseau est le principal outil de communication institutionnelle de l'Union Régionale depuis 16 ans. Il permet de valoriser, faire connaître et reconnaître les résidences Habitat Jeunes dans toutes leurs dimensions : habitat, socio-éducatif et appartenance aux réseaux d'éducation populaire.

Les dossiers spéciaux en 2025

- Avril 2025, n°50 : dossier spécial "Crise silencieuse, quand les associations tirent la sonnette d'alarme", consacré à la crise du monde associatif
- Juillet 2025, n°51 : dossier spécial "Habitat Jeunes au féminin", consacré à question de la mixité de genre en Habitat Jeunes et à l'étude réalisée sur la place des femmes en Habitat Jeunes publiée en juin 2025
- Novembre 2025, n°52 : dossier spécial "Habitat Jeunes chez l'habitant", consacré au développement du nouveau dispositif Habitat Jeunes d'hébergement temporaire chez l'habitant (HTH) en Occitanie



Les observatoires Habitat Jeunes Occitanie

Types de documents

Les observatoires Habitat Jeunes Occitanie sont publiés sous la forme d'une synthèse distribuée à 600 destinataires et d'un document complet à destination des principaux partenaires régionaux et des adhérents. Ils sont disponibles sur notre site internet.

En 2025 a été également réalisé : l'"Observatoire Habitat Jeunes de l'Hérault", extraction de l'observatoire régional, ce nouveau document s'inscrit dans le cadre de la convention animation de réseau avec la CAF 34. Il a été envoyé à cette dernière et mis à disposition des associations Habitat Jeunes héraultaises.

Contenu

- Les logements et les services HAJ en 2025
- Les demandes de logement en HAJ en 2024
- Les publics logés en HAJ en 2024
- L'accompagnement vers l'autonomie
- Zoom 2025 : Les équipes de professionnels et l'accompagnement socioéducatif en Habitat Jeunes en 2025

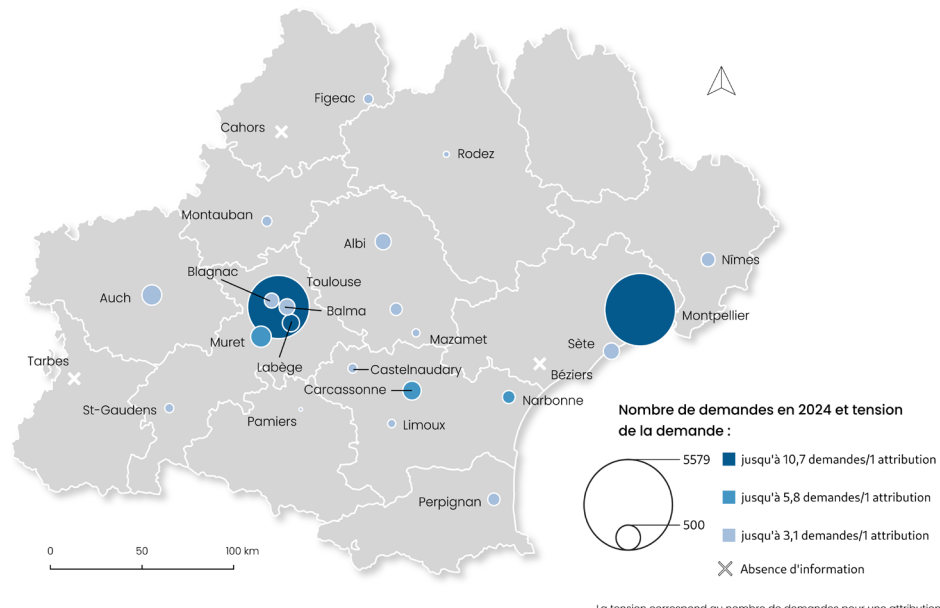
L'Observatoire Habitat Jeunes Occitanie est essentiel dans la mesure où il permet, par une connaissance fine des publics logés et du parc de logements, d'identifier les problématiques et de mettre en exergue les besoins des jeunes et des territoires et les évolutions à l'oeuvre. L'Observatoire est ainsi un outil unique de plaidoyer et de communication.

En 2025, la réalisation de l'Observatoire a permis de mettre en exergue le renforcement de la tendance observée depuis ces quelques dernières années de saturation du parc de logements Habitat Jeunes face à l'explosion des demandes de logement. Le taux d'occupation régional moyen est passé en un an de 92% à 94% pour 88% en moyenne au niveau national

Nombre de demandes et tension de la demande par ville en 2024

- 21% de demandes de logements abouties en moyenne en Occitanie, pour 40% en moyenne au niveau national
- 79% de demandes non abouties dont 63% par manque de places au moment de la demande du jeune

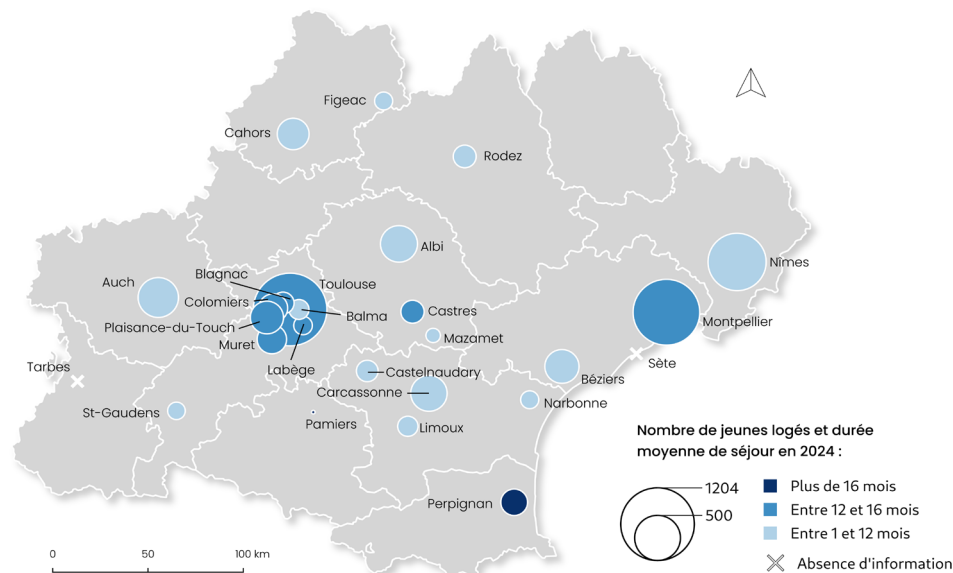
Le taux de demandes de logement non satisfaites est passé, en trois ans, de 30% à 79% en moyenne au niveau régional.



Durée de séjour moyenne par ville en 2024

- 13 mois de durée de séjour moyenne au niveau régional pour 10 mois au niveau national

En un an, la durée moyenne de séjour est passée de 11 mois à 13 mois.



ANIMATION ET APPUI AU RESEAU



© JULIEN BERGÈRE

LES ACTEURS QUI NOUS SOUTIENNENT

L'animation de réseau liée au socioéducatif nécessite de mobiliser les acteurs partenaires et financeurs tels que les CAF, la DRAJES, et le Conseil Régional au niveau régional.

Par ailleurs, au niveau du réseau Habitat Jeunes, l'URHAJ participe activement aux visioconférences et journées de travail organisées par l'UNHAJ afin d'échanger sur l'ensemble des thématiques abordées dans le réseau Habitat Jeunes liées au socioéducatif.

ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE

La thématique principale d'animation de réseau en direction des équipes socioéducatives en 2024

A destination des équipes socioéducatives et des équipes de direction des associations Habitat Jeunes, le guide "Accompagner vers l'autonomie" a été publié et mis en ligne sur le site de l'URHAJ en mars 2025, ainsi que publié sur LinkedIn.

Il est la synthèse des journées de travail et d'échanges organisées en 2024 et animées par des professionnels, pour donner aux équipes socioéducatives des outils de réflexion et des outils pratiques pour l'accompagnement des jeunes dans leur parcours vers l'autonomie.

ACCOMPAGNER LES PUBLICS EN SITUATION DE VULNERABILITE

La thématique principale d'animation de réseau en direction des équipes socioéducatives en 2026

Un questionnaire a permis de définir, en juin 2025, les thématiques prioritaires pour les équipes socioéducatives et les directions à travailler en 2026 dans le cadre du groupe des équipes socioéducatives. Le programme 2026 a été construit sur cette base, ainsi qu'un calendrier qui a été envoyé aux équipes et aux directions fin 2025 afin que les intervenants socioéducatifs se positionnent sur les différentes sessions en fonction des sous-thématiques spécifiques proposées.

Le Pacte des solidarités

Dans le cadre du Pacte des solidarités, l'URHAJ a participé au groupe de travail pauvreté en milieu rural, ainsi qu'à la conférence régionale sur la pauvreté des familles monoparentales. Elle a également participé à des webinaires sur diverses thématiques inscrites dans le Pacte des solidarités.



LE VIVRE-ENSEMBLE

La thématique principale d'animation de réseau en direction des équipes socioéducatives en 2025

Thématique fil rouge de l'année 2025 dans le cadre du groupe des équipes socioéducatives, "le vivre ensemble" a été déclinée en plusieurs journées d'échanges et de montée en compétences autour de sous-thématiques identifiées comme prioritaires par les équipes et les directions des associations Habitat Jeunes d'Occitanie.

Chaque session a réuni entre 6 et 12 participants. 9,5 jours d'échanges et de montée en compétences ont été proposés aux équipes socioéducatives. Une synthèse de ces journées de travail sera publiée début 2026 et mise à disposition des équipes et des directions des associations Habitat Jeunes, en Occitanie comme au niveau national. Au-delà de temps d'échanges sur des sujets d'actualité pour les professionnels Habitat Jeunes, ces sessions sont pensées pour créer des liens entre les professionnels des résidences, encourager l'inter-résidences sur des sujets divers et lutter contre le sentiment d'isolement ressenti par un certain nombre d'entre eux. Plus globalement, ces journées sont de véritables moments privilégiés pour les équipes socioéducatives pour faire réseau.

Les sous-thématiques des journées de formation et de travail en 2025

- **Le vivre-ensemble, de quoi parle-t-on ?**
Cette journée d'échanges et de montée en compétences animée par Gérard Neyrand, sociologue, a permis de se questionner sur le vivre-ensemble, ce qu'il est de nos jours, et notamment dans une résidence Habitat Jeunes, comment il se construit et de quels éléments il est constitué.

- **Comprendre les rapports sociaux et leurs impacts sur les individus**

Ces deux jours d'échanges et de montée en compétences animés par Sébastien Hovard, spécialiste de l'éducation populaire, ont permis d'apporter des éléments de compréhension sur les rapports sociaux et sur leurs conséquences sur les individus, ainsi que des éléments sur les mécanismes à partir desquels se développent les théories complotistes et d'expliquer le fonctionnement des mécaniques racistes et sexistes.

- **Violences sexistes et sexuelles (VSS) et masculinités**

L'association Artémisia (créée par des enseignantes et des diplômé.e.s du master "Genre, Égalité et Politiques Sociales" de l'Université Toulouse Jean Jaurès) a animé ces deux journées dédiées à donner des repères réglementaires et sémantiques sur ce que recouvrent les VSS, à donner des éléments de postures d'accompagnement, et à outiller les équipes pour parler VSS avec les jeunes et accompagner les victimes.

- **Éducation aux médias**

Ces deux journées animées par les CEMEA Occitanie, réseau d'éducation populaire, ont apporté aux équipes des outils pour travailler l'esprit critique des jeunes, amener chacun à se questionner sur les pratiques individuelles et celles des publics ainsi que questionner le terme "information" et expliquer les mécanismes de la "fake news".

- **Mettre en place un projet fédérateur au sein d'une résidence Habitat Jeunes"**

E-graine a animé ces deux jours et demi dont l'objectif était de se questionner sur les fondamentaux d'un projet collectif fédérateur, de se doter d'outils pour engager un projet sur sa structure, d'avoir une méthodologie de projet dédiée aux projets collectifs et au maintien de l'engagement des jeunes.

LES FEMMES EN HABITAT JEUNES



Quelques constats sur les femmes en HAJ

43% des demandes

- Les hommes constituent 57% des demandeurs et 71% des logés
- Si 26% des hommes entrent en RHJ suite à leur demande, ce n'est le cas que pour 14% des femmes

29% des logés

- Moins d'orientations institutionnelles vers les RHJ pour les femmes
- Les apprentis logés (51% des logés enRHJ) sont pour près de 60% des hommes

Des durées de séjour plus courtes

- Volonté accrue de quitter les résidences pour les femmes
- Des stéréotypes plus favorables aux femmes dans le parc privé
- Des femmes plus actives que les hommes dans leur recherche de logement

Egalité entre les femmes et les hommes

Début 2025, l'URHAJ a répondu à l'appel à projet lancé par de la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE). L'enjeu est de renforcer la présence féminine en Habitat Jeunes, de permettre aux femmes d'avoir accès aux mêmes accompagnements que les hommes, de favoriser la mixité de genre en résidence et de sensibiliser et prévenir les violences sexistes et sexuelles. La réponse à cet appel à projet s'est inscrit, en 2025, en lien avec l'étude réalisée sur la place des femmes en Habitat Jeunes (publiée en juin 2025) et l'intervention d'un spécialiste des violences sexistes et sexuelles dans le cadre des journées de montée en compétences des équipes socioéducatives.

Les femmes en Habitat Jeunes

La question de la mixité de genre se pose en Habitat Jeunes, comme dans l'ensemble du secteur du logement d'insertion. Une question qui est en partie liée à celle du sexisme, et de la lutte contre le sexisme, qui mobilise fortement la société. Pour Habitat Jeunes, acteur du logement d'insertion accompagné et acteur d'éducation populaire, la question de la mixité de genre et de la lutte contre le sexisme, comme de toutes formes de violences sexistes et sexuelles, est un enjeu majeur.

Quelle place fait-on aux femmes en Habitat Jeunes, dans les espaces collectifs notamment ? Comment peut-on prévenir les comportements de nature sexiste ? Quels accompagnements doit-on mettre en place pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) ?

C'est notamment pour répondre à ces questions que l'URHAJ a lancé, au premier semestre 2025, un travail d'enquête auprès de ses adhérents, avec l'appui d'un stagiaire en Master 2 "Genre, Egalité et Politiques sociales" de l'Université Jean Jaurès de Toulouse. L'étude complète a été diffusée auprès des adhérents et une synthèse a été publiée sur notre site et sur LinkedIn en juin 2025. Le dossier spécial de l'Echo du réseau de juillet 2025 "Habitat Jeunes au féminin" a été consacré à la question de la place des femmes dans nos résidences.

L'étude "Femmes en Habitat Jeunes" propose des préconisations pour agir à différents niveaux :

- Favoriser la mixité à l'entrée dans les résidences en développant des partenariats ciblés avec des associations spécialisées, en développant des structures à "taille humaine" sans dégrader l'accompagnement socioéducatif, et en localisant les résidences dans les coeurs de ville à proximité des services, commerces et transports
- Mieux prévenir les violences sexistes et sexuelles par un encadrement sécurisant, la mise en place d'un cadre institutionnel clair et visible, en facilitant l'expression des victimes, et en prenant des mesures d'éloignement entre l'auteur présumé et la victime
- Renforcer la culture de l'égalité par des formations régulières à destination des équipes (directions, socio-éducatifs, veille de nuit, accueil et administratif), la formaliser dans les projets associatifs, et en définissant des objectifs clairs en matière de réduction des inégalités de genre
- Repenser l'aménagement des espaces collectifs en diversifiant les équipements et les ambiances, en expérimentant des espaces de non mixité de fait, en favorisant la coconstruction des espaces et circulations avec les jeunes, et en affichant des messages en lien avec les enjeux de genre
- Développer la production de données sur les enjeux liés au genre, dans le SIHAJ (système d'information) ou encore dans les observatoires et les bilans

L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Parrainage et marrainage

Pour la 9ème année l'URHAJ a répondu à l'appel à projet de la DREETS concernant le parrainage pour l'emploi. Un dispositif à destination des moins de 30 ans, notamment issus des Quartiers Politique de la Ville, qui sont éloignés de l'emploi et ne disposent pas de réseau socioprofessionnel.

Les grands chiffres 2025 : 5 départements concernés et 182 parrainages dont 142 en QPV

Les missions de l'URHAJ

- Suivi de l'action
- Evaluation de l'action
- Animation du réseau des référents
- Développement de l'action sur le territoire régional



LA SANTE ET LE BIEN ETRE DES JEUNES

Santé vous bien

Pour la 11ème année consécutive l'URHAJ a poursuivi son partenariat avec l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du programme national nutrition santé et activité physique. Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens s'étale sur 3 années, de 2025 à 2028.

En 2025, 950 actions santé étaient prévues dans 28 résidences du réseau participantes, dont :

- 450 actions liées à l'alimentation
 - 500 actions liées à l'activité physique
- pour 2 300 jeunes bénéficiaires, en moyenne, chaque année.

Addictions : prévenir et réduire les risques en Habitat Jeunes

Au printemps 2025, L'Union Nationale Habitat Jeunes répondait à un appel à projet initié par l'Etat dans le cadre du Fonds de lutte contre les addictions en présentant un projet Habitat Jeunes : "Aller vers les jeunes et agir sur leur lieu de vie, pour prévenir et réduire les risques liés aux usages de drogues". De 2025 à 2027 diverses actions seront déployées dans cinq régions, dont l'Occitanie où les projets de quatre adhérents ont été retenus à Nîmes, Castres, Montpellier et Albi. En lien avec l'UNHAJ et en partenariat avec la Fédération Addictions, l'URHAJ Occitanie coordonne les actions menées dans la région. L'objectif est de sensibiliser, d'informer et de favoriser les échanges au sein des équipes des résidences Habitat Jeunes et ainsi permettre la montée en compétences sur l'addictologie, le repérage des comportements à risques chez les jeunes et la réduction des risques et des dommages.

La plateforme santé mentale "Louissette"

"Louissette", c'est le petit nom du plateau technique dédié à la thématique de la santé mentale mis en place, début 2023, par l'URHAJ en direction des équipes socio-éducatives des résidences Habitat Jeunes d'Occitanie. "Louissette" a été reconduit en 2025 à la demande des équipes et des directions. En 2025, Jonas Roisin (ethnopsychologue à l'Institut d'Anthropologie Clinique, à Toulouse) est intervenu trois fois dans l'année.

"Louissette" est une réponse innovante aux problématiques de santé mentale que rencontrent de plus en plus souvent les jeunes. Cela implique le besoin d'un soutien continu des équipes socioéducatives, et les rendez-vous "Louissette" en visioconférence leur permettent de déposer les situations qui posent question et/ou difficultés dans le cadre de leur quotidien et d'échanger entre elles et avec l'expert.

Fin 2025, suite au plébiscite de la majorité des associations Habitat Jeunes, le bureau de l'URHAJ a voté une participation financière pour chaque adhérent afin que la plateforme puisse être pérennisée en 2026.

ECHANGES REGIONAUX ET NATIONAUX

Les **GROUPES** de travail...

Au niveau régional

Les directions des associations et/ou résidences Habitat Jeunes se réunissent pour échanger sur des éléments d'actualité, échanger des pratiques et connaissances, travailler sur des outils communs et monter en compétences. En 2025, 5 réunions ont été organisées (en format visio et présentiel) et ont traité les thèmes suivants : réforme AGLS, convention SIAO, situation économique des associations, projets régionaux, action relative à la présence des femmes en habitat jeunes, appel à manifestation d'intérêt Action Logement, motion d'orientation nationale, partenariats régionaux. Des temps ont également été consacrés à des partages d'expériences relatives à l'évaluation externe. Un travail collectif a été réalisé pour déterminer collectivement des critères d'attribution des postes FONJEP. Des échanges ont eu lieu sur la réforme de l'AGLS, du SIAO... Enfin, des représentantes de l'ARML et Hexopee sont intervenues lors de ces réunions.

Au niveau inter-régional

Un séminaire des URHAJ Nouvelle Aquitaine / Occitanie à Bordeaux a été organisé à Bordeaux, permettant ainsi une meilleure interconnaissance entre les deux équipes de salariés, et ouvrant des perspectives communes de travail et d'échanges.

Au niveau national

Les salariés de l'URHAJ ont participé à de nombreux groupes de travail et événements mis en place par l'UNHAJ :

- Café des directions régionales
- Conférence permanente
- Groupe emploi
- Comité de rédaction du "Mag" de l'UNHAJ
- Groupe équipes socioéducatives
- Groupe Café Habitat
- Réunion Habitat organisée à Toulouse
- Réunions de travail avec l'UNHAJ sur Qualiopi
- Journée sur la construction de la motion d'orientation nationale

Les **INSTANCES** HAJ...

Instances régionales

Le bureau s'est réuni tous les mois à l'exception du mois d'août. Trois conseils d'administration et une assemblée générale ont également été organisés. Les réunions ont eu lieu en visioconférence ou en présentiel.

Le bureau de l'URHAJ a été renouvelé lors du CA de juin 2025, conformément aux statuts.

Instances nationales

Certains administrateurs de l'URHAJ spécifiquement mandatés ont participé aux bureaux et aux CA. En 2025, sont élus au CA de l'UNHAJ en tant que titulaires : Michel Roques, Dominique Simon, et en tant que suppléants : Dalida Bendadda et Hervé Masse.

Les **ORIENTATIONS** stratégiques...

La motion d'orientation nationale et le plan d'orientation stratégique régional

En 2025, l'URHAJ a construit, sur la base des ateliers de travail organisés durant le séminaire d'octobre 2024, son plan d'orientation stratégique 2025-2027. Ce travail s'est fait en lien avec les membres du CA et les directions. Ce plan reprend les grands axes de la motion d'orientation nationale, motion à laquelle l'URHAJ et le CA ont participé activement en déposant notamment deux amendements qui ont été adoptés lors de l'AG organisée dans le cadre du Congrès national en octobre 2025.

INGENIERIE TERRITORIALE



LES ACTEURS QUI NOUS SOUTIENNENT

L'URHAJ travaille en partenariat depuis de nombreuses années avec des acteurs du logement tels que la Région Occitanie, la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et Habitat Social Occitanie (HSO) sur les enjeux du logement des jeunes sur les territoires. La présence de l'URHAJ aux instances de programmation que sont le Comité Régional Habitat Hébergement et le Comité Régional Logement Jeunes, en tant que membre de ces instances, permet d'oeuvrer en faveur d'une offre adaptée et de faciliter l'accès au logement des jeunes en exerçant une vigilance particulière sur la prise en compte des jeunes dans les documents de programmation.

DEVELOPPER ET MAINTENIR LES PARTENARIATS

Action Logement

L'objet de notre convention partenariale est de poursuivre et amplifier l'utilisation de l'offre Action Logement en direction des jeunes accueillis au sein des résidences Habitat Jeunes. Il s'agit également de continuer à développer les dynamiques partenariales initiées sur les territoires d'Occitanie afin d'atteindre une véritable complémentarité d'actions au bénéfice des jeunes actifs. L'objectif est de mieux informer et accompagner les publics salariés, de faciliter l'accès au logement et de promouvoir et diffuser l'information sur les aides Action Logement. En 2025, l'URHAJ a réalisé et communiqué à Action Logement des reportings trimestriels de l'ensemble de jeunes salariés résidant en Habitat Jeunes. Action Logement, en tant que financeur des opérations de développement de résidences Habitat Jeunes et partenaire privilégié de l'URHAJ, est associé à l'ensemble des comités de pilotage organisé pour le suivi des études menées par l'URHAJ.

Région Occitanie DSSOL

Dans le prolongement du travail mené pour le Service Nouvelles Chances de la Région (publics des dispositifs pré-qualifiants),

l'URHAJ a poursuivi son travail avec les services de la Région sur l'hébergement des apprenants des formations sanitaires et sociales. L'objectif est de créer une cartographie interactive des hébergeurs acceptant d'accueillir ces publics pour favoriser la levée des freins à l'entrée et au maintien dans ces formations qui impliquent des temps d'alternance en milieu professionnel.

France Travail

En 2025, l'application cartographique en ligne mise en place par France Travail (accessible ici : <https://mes-aides.francetravail.fr/logement/trouver-un-logement-saisonnier/occitanie>) recense en effet tous les logements à destination des travailleurs saisonniers de la région, dont le réseau Habitat Jeunes.

Interréseaux (URIOPSS-FAS-FAP-UNAFO-URHAJ)

La dynamique interréseaux initiée en 2024 s'est poursuivie en 2025 et a notamment permis l'élaboration d'une déclaration commune dans le cadre du CRHH.

L'URHAJ a initié en 2025 un partenariat avec la DREETS et l'UNAFO.

INAUGURATIONS ET TRAVAUX EN 2025

A Perpignan

La résidence Aimée Lallement, gérée par la Ligue 66, a ouvert ses portes en juin à Perpignan. Avec ses 16 logements, 14 T1 et 2 T2, elle est la première résidence à ouvrir ses portes dans le cadre du programme de développement de l'association. En janvier 2026, sur le même site, une autre résidence Habitat Jeunes de 82 logements supplémentaires sera livrée, et une autre résidence de 30 places ouvrira à Argelès sur Mer.

A L'Union

Le premier arbre a été symboliquement planté, en octobre 2025, sur le site de la future résidence Habitat Jeunes "Traits d'Union". Elle ouvrira ses 75 logements et espaces collectifs aux jeunes à l'été 2026.

A Nîmes

Le hall d'entrée et la façade de la résidence Gide ont été rénovés début 2025.

ETUDES ET AMO EN 2025

Les missions d'AMO...

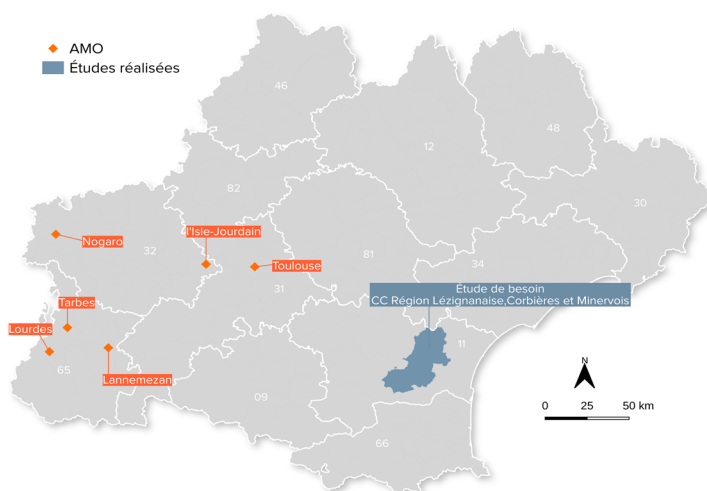
L'URHAJ définit et pilote en lien avec nos adhérents leur projet de création, restructuration ou développement. Notre rôle est de conseiller, d'accompagner et d'être force de proposition. L'URHAJ accompagne le projet de l'émergence de l'idée à sa concrétisation dans tous ses aspects (recherche de financements et ingénierie financière, mobilisation partenariale, conception architecturale, projet social...).

Les différentes phases de l'AMO

- Définir la programmation
- Associer les partenaires concernés
- Organiser et animer les instances de concertation et le pilotage du projet
- Garantir une conception architecturale, technique et fonctionnelle adaptée au projet Habitat Jeunes
- Structurer le modèle financier
- Monter des dossiers financiers originaux (investissement et fonctionnement) sur l'habitat et le projet social
- Accompagner l'élaboration des budgets prévisionnels
- Procéder à la rédaction de dossiers de financements spécifiques
- Procéder au lancement de l'opération
- Accompagner le projet social et participer selon les besoins à sa rédaction
- Accompagner le démarrage de l'opération auprès du gestionnaire/maître d'ouvrage

Les projets suivis ou accompagnés en 2025

- Tarbes
- Lourdes
- Toulouse Matabiau et Toulouse Volta
- L'Isle Jourdain
- Nogaro
- Lannemezan



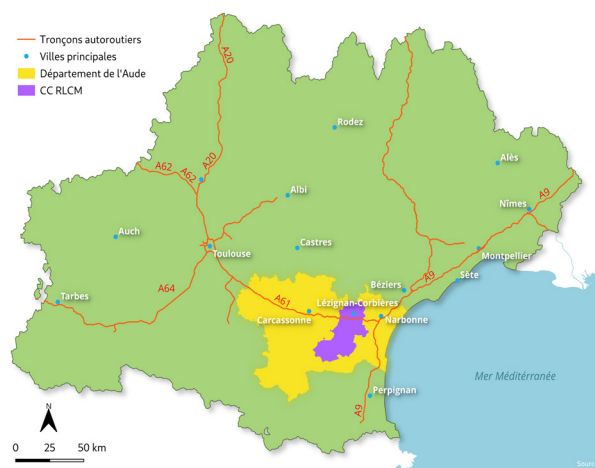
Les **ETUDES** de besoins logement jeunes....

Le logement des jeunes à Lézignan-Corbières

La commune de Lézignan-Corbières, dans l'Aude, est à l'instar de nombreuses communes rurales face à un enjeu majeur : le maintien des jeunes sur son territoire. Comment éviter le départ des habitants ? Comment satisfaire les besoins des nouveaux arrivants, et notamment en logement ? L'étude, réalisée par l'Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie à la demande de la Ville de Lézignan restituée et publiée au printemps 2025 apporte des pistes de réponses concrètes à ces enjeux territoriaux.

GRANDS CHIFFRES Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois :

- 54 communes pour 33 313 habitants dont 33% à Lézignan-Corbières 4 258 jeunes soit 13% de la population totale dont 40% résident à Lézignan-Corbières
- + de 60% des jeunes qui y étudient n'y résident pas, 60% des jeunes qui y travaillent y résident
- A Lézignan, 65,5% des 15-24 ans sont en situation d'emploi précaire



Des réponses concrètes à la question du logement des jeunes

- Création d'une Résidence Habitat Jeunes à Lézignan-Corbières de 55 places : elle permettra notamment de loger de façon adaptée, en termes de typologie et de coût du logement tout en proposant un accompagnement socioéducatif, les jeunes qui arrivent sur le territoire pour s'y former, y travailler (y compris s'ils sont en emploi précaire).
- Création d'un service logement jeunes : il permettra de mobiliser tout un panel d'offres de logements accessibles aux jeunes, d'étudier leur situation, quel logement sera le plus adapté...
- Faire évoluer le parc de droit commun : il s'agit d'encourager l'accès au parc locatif social, les petits logements, ou encore de prioriser les demandes des jeunes ou de mobiliser l'article 109 de la loi ELAN.
- Inciter au développement d'HTH (Hébergement Temporaire chez l'Habitant) : il s'agit d'inciter les personnes qui disposent d'une chambre libre de la proposer à des jeunes en mobilité professionnelle (les stagiaires et les apprentis notamment) qui recherchent un logement pour de courtes ou très courtes durées.

2025/2026

Etude action sur le logement des intérimaires

En 2025, l'URHAJ Occitanie et l'URHAJ Nouvelle Aquitaine ont adressé une proposition d'étude action au FASTT sur la question spécifique du logement des intérimaires. L'enjeu est d'analyser l'impact de la problématique du logement dans les processus de recrutement, ainsi que d'expérimenter des solutions logements adaptées aux jeunes intérimaires reproductibles à l'échelle nationale.

Suivi des études réalisées en 2024

Des rendez-vous ont été organisés avec la CAF de l'Aude et la DREETS sur les potentielles suites à donner à l'étude réalisée à Castelnaudary. Un rendez-vous et des échanges ont eu lieu avec Nîmes Métropole afin de refaire le point sur l'étude réalisée il y a quelques années, et échanger sur la question du logement des jeunes sur leur territoire.

DISPOSITIFS HABITAT JEUNES



Hébergement Temporaire chez l'Habitant

Le dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH), initié par l'URHAJ Pays de la Loire, se déploie en 2025 au sein du réseau Habitat Jeunes à l'échelle nationale en tant qu'offre complémentaire à la résidence Habitat Jeunes.

HTH est une offre solidaire permettant aux 15-30 ans, en apprentissage, en stage ou en mobilité professionnelle de bénéficier d'une solution logement au plus près de leur lieu d'emploi ou de formation principalement pour des périodes très courtes (de une à quelques nuits), mais aussi plus longues (de quelques semaines à huit mois).

En Occitanie, HTH est en cours de lancement et a mobilisé en 2025 les acteurs Habitat Jeunes dans l'Hérault, la Haute-Garonne, le Gers, le Lot et le Tarn. Le principe d'HTH consiste à développer une offre de logement chez l'habitant, au plus près des besoins et des territoires. Il s'agit pour les associations Habitat Jeunes de mobiliser les acteurs locaux (publics, formatifs, économiques) afin de les soutenir dans leur recherche de propriétaires privés qui souhaitent faciliter la mobilité des jeunes, en leur permettant de trouver un logement

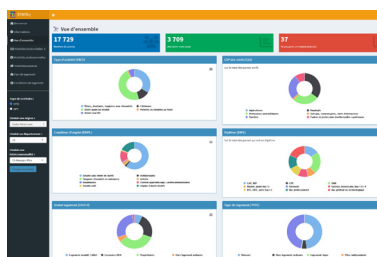
L'Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie coordonne le dispositif HTH en région et participe à le faire connaître et le développer ainsi, en 2025 l'URHAJ a :

- mis en place de COTECH et COPIL régional
- présenté le dispositif et mobilisé les adhérents
- organisé une journée de formation
- accompagné les adhérents engagés au développement du dispositif
- recherché des partenaires techniques et financiers pour soutenir le dispositif régionalement comme localement (Banque des territoires, Action Logement, Région Occitanie, CARSAT
- réalisé une boîte à outils régionale
- répondu à des appels à projets



OUTILS HABITAT JEUNES

STAT'J



En 2025, l'URHAJ Occitanie a imaginé, conçu et développé, avec le soutien de l'UNHAJ, un outil en ligne baptisé STAT'J à destination des chargés de missions des URHAJ. STAT'J est un outil statistique en ligne qui calcule automatiquement un certain nombre d'indices statistiques sur la base des fichiers de recensement INSEE, avec un filtrage sur les jeunes, c'est-à-dire les 15-29 ans. Cet outil vise à faciliter et à améliorer la phase indispensable dans chaque étude qu'est le traitement des données INSEE. Il permet ainsi de récupérer les données INSEE concernant les niveaux de diplômes et CSP, le type de logement, le parc de logement et les conditions de logement des jeunes ou encore, ce qui est particulièrement important dans le cadre de nos études de besoin en logement : les mobilités professionnelles, résidentielles et scolaires. STAT'J sera accessible, dès début 2026, à toutes les URHAJ. L'URHAJ Occitanie a également assuré une formation en visio sur l'utilisation de ce nouvel outil.

APPUI ET PROSPECTION

L'APPUI aux adhérents...

Comme chaque année, l'URHAJ a poursuivi son appui aux adhérents, qu'il soit ponctuel ou renforcé. Les sujets traités sont très divers allant de questions techniques précises sur le bâti ou l'évaluation à des problématiques plus politiques liées aux partenariats.

Ainsi, on peut noter en 2025 : des rencontres avec les Compagnons du Devoir et la participation au comité de pilotage sur le site de Baillargues, des rendez-vous de travail avec Habitat Jeunes du Grand Rodez sur leur projet de rénovation, et des rendez-vous de travail avec l'Atrium sur la création d'une résidence Habitat Jeunes à Lannemezan. L'URHAJ a également apporté son soutien aux trois associations Habitat Jeunes nîmoises en les mettant notamment en relation avec les élus régionaux dans un contexte de baisse des financements et de recherche active de foncier.

La PROSPECTION foncière...

L'URHAJ est régulièrement sollicitée par des propriétaires fonciers et les oriente vers l'acteur Habitat Jeunes susceptible d'être intéressé selon le territoire. La question de la prospection foncière est en développement au sein du réseau Habitat Jeunes, notamment sur des territoires tendus et suscite un intérêt grandissant auprès de nos adhérents. Plusieurs rencontres et rendez-vous ont eu lieu en 2025, avec des bailleurs sociaux, des promoteurs et des collectivités, relatifs au développement de solutions logement jeunes.



Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Occitanie
19 avenue Didier Daurat
31 400 Toulouse
0561541495
accueil@urhaj.org
habitatjeunesoccitanie.org

